

Certificat de formation de conducteur ADR

CONDUCTEURS ROUTIERS RECYCLAGE BASE

Réf de l'action : MEN T5251.PR indice 03 du 25/06/2024

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de :

- Répondre aux obligations réglementaires du § 8.2 de l'ADR,
- Actualiser les connaissances de base liées au Transport des Marchandises Dangereuses par route,
- Mettre à jour les règles concernant le marquage, l'étiquetage, le stockage, la conformité des véhicules, des documents, pour le transport des marchandises dangereuses.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteurs routiers,
- Être titulaire d'un certificat ADR de base en cours de validité,
- Savoir lire et écrire le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

Afin de pouvoir continuer d'exercer, cette formation est à renouveler tous les 5 ans par une formation ADR conducteur routier recyclage base de 14 heures avant la fin de validité du certificat, une anticipation d'un an est possible tout en gardant le bénéfice de la date de validité.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Réglementation nationale et internationale
- Les différentes formations et spécialisations
- Classification et identification des Matières dangereuses
- Principaux risques liés à ces matières
- Effets redoutés
- Changements état physique des corps
- Documents de bord, sûreté
- Equipement général des véhicules
- Les Quantités Limitées
- Chapitre 1.1.3.6
- Signalisation et placardage des véhicules
- Conditionnement, emballage, marquage, étiquetage des Matières dangereuses
- Chargement en commun

- Chargement, calage, arrimage
- Circulation, Tunnels, Stationnement
- Surveillance, procédure d'urgence,
- Accidents TMD, alcoolémie, responsabilités
- Aspect théorique et pratique sur les risques liés au feu : EXERCICE INCENDIE

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Stage animé par un formateur habilité, et répondant au Cahier des Charges ministériel.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : cf. site www.mendiboure-formation.fr

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Animation multimédia,
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs,
- Equipements pour la réalisation des exercices incendie et des expériences.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret stagiaire individuel

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluations intermédiaires d'acquisition des connaissances - QCM
- Evaluation finale - QCM
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Délivrance du certificat ADR, attestant de la réussite au l'examen final.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code RS5629
- Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- Date d'enregistrement : 31/12/2026

Formation réalisée par un Organisme agréé cf. site www.mendiboure-formation.fr/entreprise/nos-partenariats/

EFFECTIFS

- 20 participants maximum

HORAIRES

- Cf. site www.mendiboure-formation.fr

DUREE DE LA FORMATION

- 14 heures – 2 jours

